



Compte rendu du Comité de Pilotage Du 28 mars 2022

Etaient présents en visio conférence : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK (CRAP)– Etiennette VELLAS (LIEN) – François PERDRIAL (FIMEM) - Geoffroy CARLY (FICEMEA) - Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA) - Yves REUTER (CRAP) - Diana DRAGHICI (LIEN) - Olivier HAERI (FESPI) - Jacqueline BONNARD (GFEN) - Anne-Claire DEVOGE (CEMEA) - Agnès JOYEUX (ICEM) - Walid SFEIR (LIEN) – Katrien NIJS (FIMEM)

Excusé-e-s : - Philippe MEIRIEU (CEMEA) -Isabelle LARDON (GFEN) - Yvette LECOMTE (FICEMEA) - Catherine CHABRUN (ICEM)

Départ d'Anne-Claire DEVOGE

Nous prenons congé d'Anne-Claire qui quitte ses fonctions de Directrice générale adjointe des Cémea. Avec grands regrets, émotion et vifs remerciements pour tout son travail réalisé avec nous.

Écriture et production du Manifeste

Le chapitre 1 est réécrit par Jean-Michel (voir document joint). En l'état, avec ses imperfections, **le document doit être traduit dès à présent par le groupe ad'hoc en Espagnol, Italien, Anglais** puis diffusé très largement au sein des organisations du COPIL ainsi qu'auprès de celles qui ont déjà manifesté leur désir de s'associer à la dynamique de Convergence(s). Cette diffusion s'accompagne d'une « note de cadrage » précisant l'origine du texte, les conditions de son élaboration tout en donnant les consignes aux lecteurs.

Proposition de « note de cadrage »

« Un **manifeste** est une déclaration écrite et publique par laquelle un gouvernement, une personne, un parti politique ou un courant artistique expose un programme d'action ou une position, le plus souvent politique ou esthétique. Dans son sens de « déclaration publique », il désignait à l'origine un texte affiché dans un lieu public pour faire connaître à la collectivité une intention, un programme » (WIKIPEDIA). Une fois finalisé le Manifeste sera rendu public à la fin de la Biennale. Il affirmera les valeurs communes, les ambitions, les utopies concrètes, les références fondatrices de l'Éducation Nouvelle sur les sujets qui mobilisent les mouvements, les organisations engagées dans Convergence(s). Il sera alors le socle commun à toutes les organisations qui souhaiteront formaliser leur engagement dans Convergence(s).

Vous trouverez ci-joint la première version (V1) de ce texte. Celle-ci a été élaborée par les 8 organisations qui composent actuellement le Comité de Pilotage (COPIL) de Convergence(s). **C'est une version de travail** écrite à plusieurs mains qui comprend des disparités d'un chapitre à l'autre, des redondances, des imprécisions, qui est aussi peut-être trop francophone voire franco-française Et qui est donc largement perfectible ! C'est sur cette version que nous sollicitons vos réactions, mais surtout vos contributions. Voici donc ce que nous vous proposons :

- Vous pouvez centrer, à votre guise, votre travail de relecture/contribution sur tout ou partie de ce texte.
- Toutes les critiques sont possibles, toutes les réactions, les commentaires sont bienvenus **MAIS** ils sont **nécessairement, impérativement** accompagnés de contre-proposition. Dit autrement, nous critiquons mais **dans le même temps** nous formulons une contre-proposition d'écriture.
- Nous conservons l'ambition de normaliser les chapitres en limitant le volume de chacun d'entre eux à 1500 signes MAXIMUM. De la contrainte naît la créativité On doit chercher à être plus précis, plus percutant mais sans rallonger les chapitres !

Ce travail de lecture/contributions est ouvert à l'ensemble des organisations qui sont engagées dans le projet de Convergence(s). Il se déroule du 1^{er} avril au 31 mai. **Les contributions sont à adresser à Jean-Luc CAZAILLON jean.luc.cazaillon@cemea.asso.fr avant le 31 mai 2022.** Le COPIL s'emparera des retours et arbitrera les choix lors de sa réunion du mois de juin pour finaliser une V2 de ce Manifeste avant l'été.

Ateliers témoignage de pratiques

Devant le grand nombre de propositions reçues (98 propositions ...quand nous estimons que le besoin serait de 60 en comptant 30 ateliers par jour sur 2 jours), le COPIL valide les propositions du groupe de travail « ateliers » :

- Ne pas considérer comme "ateliers" les propositions de présentation d'une organisation (c'est le cas pour l'AGSAS, FORESCO, Maison de la pédagogie et peut être d'autres). On suggère alors de prévoir dans la grille un "apéro des mouvements" permettant se de présenter.
- Privilégier les présentations de nos camarades venant de l'étranger et les ateliers co-portés par plusieurs mouvements.
- Demander aux organisations (notamment françaises) qui présentent un grand nombre de propositions d'en enlever (CEMEA, LIEN, CRAP, GFEN, ICEM).
- Au moment des pré-inscriptions, demander aux militant.e.s qui s'inscriront à la Biennale d'indiquer sur quels ateliers ils "auraient très envie de participer". C'est nous qui composerons ensuite les groupes en équilibrant le nombre de personnes par atelier, en veillant aussi à une certaine mixité (au sens de l'appartenance des militant.e-s à différents mouvements)
- Rester ferme sur la consigne de 400 signes pour une présentation de chaque atelier dans un "catalogue" comme nous l'avons fait pour Poitiers. Il est donc nécessaire pour un grand nombre d'entre eux de réécrire les présentations en travaillant sur WORD ou OFFICE (pas de présentation manuscrite ou sous format PDF)
- Demander aux rédacteurs.trices de s'occuper directement des traductions (anglais, espagnol, italien).

Biennale 2022

Communication

Une première plaquette de présentation de la Biennale a été élaborée (voir document joint). Elle é été, doit être ...largement diffusée dans les réseaux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de Convergence(s) dont la gestion va être désormais assurée par l'association des Cemea de Bourgogne-Franche-Comté. Cette reprise en main du site est en cours. Dès que les choses seront stabilisées, nous pourrons alors alimenter le site avec différents contenus : V1 du Manifeste, lettre info Biennale, puis par la suite les propositions d'ateliers témoignages de pratiques, les enjeux pour nos sociétés etc. Par ailleurs, si des organisations souhaitent valoriser des productions, ce sera de nouveau possible (ex : un recueil des modes possibles d'animation des débats proposé par le LIEN).

Budget

Un travail est engagé pour affiner une première approche du budget prévisionnel. Nous devrions avoir une V1 lors du COPIL de juin. Nous nous apprêtons à un budget tendu (frais pour les repas, frais pour les propositions culturelles, augmentation des coûts de transport, frais pour une traduction simultanée des séances d'ouverture et de clôture, etc.). Nous avons évoqué l'hypothèse de plusieurs tarifs (tarif de base, tarif solidaire...) en se préparant au fait que la somme de 100€ que nous demandions à Poitiers sera très certainement insuffisante.

ERASMUS

Le dossier a été déposé. Nous attendons une réponse vers la mi-mai. Si nous obtenons les financements, s'engagerait alors immédiatement un travail de recensement des personnes susceptibles de venir à la Biennale.

UNESCO

Anne-Claire relance les contacts pour s'assurer des parrainages (France, Belgique).

Traductions

Le groupe ad'hoc est sollicité dès aujourd'hui pour traduire la V1 du Manifeste en anglais, espagnol, italien. Nous regardons avec une École de langue pour envisager un partenariat afin d'accueillir des étudiant·e·s sur la Biennale. Par ailleurs, si nous avons le financement ERASMUS, nous pourrions envisager des traductions simultanées pour les séances d'ouverture et de clôture. Enfin, un groupe serait à constituer pour travailler sur un « glossaire » (voir fiche ateliers témoignages de pratiques).

Premiers échanges sur l'appartenance à Convergence(s)

À partir de quand peut-on dire que nous sommes membres de Convergence(s) ? À quelles conditions a-t-on le droit d'utiliser le logo ? telles sont les questions que nous nous sommes posées. Si aujourd'hui Convergence(s) est « une dynamique », il faudra avancer sur :

- Une certaine formalisation de l'appartenance à Convergence(s) qui serait fondée sur le Manifeste : je suis d'accord avec le Manifeste alors je peux intégrer Convergence(s). Mais quelle formalisation ? : je signe le manifeste.... J'ai une carte d'appartenance
- Aujourd'hui le COPIL pilote Convergence(s) ! Demain ? quels espaces ouverts de gouvernance pour les organisations membres ?
-

« Enjeux pour nos sociétés »

Pour chaque enjeu nous avons décidé d'identifier une personne référente. Le rôle de cette personne est de faire en sorte que la présentation du débat soit écrite en 10 lignes et identifie clairement les questions, les tensions que le groupe souhaite mettre en discussion. C'est vers ce/cette référent·e que nous faisons par ailleurs converger les propositions de « personnes ressources » pouvant soutenir les échanges.

Dès à présent :

- 1) Le/la référent·e s'organise avec le groupe qui a contribué à l'écriture de la version 1 du débat pour relire les présentations et réduire (si besoin) à 10 lignes tout en s'assurant que les textes identifient clairement les mises en tension et/ou les questions que nous souhaitons mettre au débat. **Ces présentations réécrites convergent vers Jean-Luc qui finalisera le document de synthèse. Je suggère que tout soit bouclé pour fin avril.**
- 2) Chaque organisation identifie des personnes ressources pouvant contribuer aux débats et soumet ces suggestions au/à la référent·e. Un premier choix/tri peut être opéré par le groupe mais **le choix définitif des personnes que nous solliciterons sera validé au COPIL de juin.**
- 3) Nous commençons à chercher des personnes susceptibles d'animer les échanges. Des **doublettes seront stabilisées lors du COPIL de juin** afin de laisser le temps aux personnes de concevoir les modalités d'animation des débats en lien avec les personnes ressources identifiées.

S'agissant de la traduction des présentations, elle sera prise en charge par le groupe ad'hoc dès que les textes seront stabilisés. Ce travail s'appuiera sur « un glossaire » permettant de contextualiser des mots, des concepts en fonction des réalités des différents pays. Ce travail complète de fait le thème n°20. L'objectif étant de **disposer des textes traduits pour le COPIL de juin**. Etienne et Diana, membres du groupe International/traduction, veillent à la mise en œuvre du travail sur le glossaire.

Prochain COPIL

Il sera en présentiel sur 2 jours, du vendredi 17 juin 10h au samedi 18 juin 16h.

Parmi les points d'ordre du jour :

- Travailler à l'élaboration de la V2 du Manifeste à partir des contributions reçues.
- Validation des personnes ressources pour « les enjeux pour nos sociétés » ainsi que des doublettes d'animation.
- Choix définitifs des ateliers qui seront présentés à la Biennale

- V1 du Budget prévisionnel
- Les pré-inscriptions : contenus et lien internet

À noter un rendez-vous en Belgique (la Marlagne) le 5 juin avec les camarades du groupe accueil. Jacqueline et Jean-Luc ont indiqué leur disponibilité.

D'après les notes de JL Cazailon